

# LES NOCTURNES DE THONON

DATE LIMITE DE DEPOT DES CANDIDATURES : 14 JUIN 2026 (délai de rigueur)

## PRESENTATION DE L'ÉVÈNEMENT :

La Ville de Thonon-les-Bains propose chaque vendredi soir de l'été, de 17h à 23h, les NOCTURNES DE THONON, un événement qui transforme les rues du centre-ville et rassemble jusqu'à 15 000 visiteurs par soirée.

Chaque vendredi, profitez du vide-greniers (place du 8 mai), du village d'artisans (square Aristide Briand et parvis de la Basilique), du marché (rue des Granges et rue du Manège), ainsi que de concerts dans les rues du centre-ville.

Des spectacles et animations thématiques (place des Arts) viennent également enrichir la programmation.

**Vous souhaitez participer (cocher le ou les dates correspondantes) :**

- vendredi 10 juillet 2026  
 vendredi 17 juillet 2026  
 vendredi 24 juillet 2026

- vendredi 7 août 2026  
 vendredi 14 août 2026  
 vendredi 21 août 2026

## IDENTIFICATION DU CANDIDAT :

Nom et prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : .....

Ville : .....

@ e-mail : .....

Téléphone portable : .....

## VOTRE ACTIVITE COMMERCIALE :

Nom de l'entreprise : .....

Produits vendus : .....

Je m'engage à proposer à la vente des articles issus uniquement de ma propre fabrication.

Métrage souhaité (3 ml max) : .....

Votre équipement détaillé : quantité et dimension (barnum, tables...) : .....

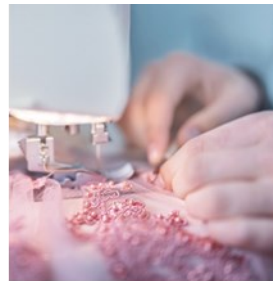
.....

.....

Vos besoins électriques : détailler les appareils à brancher et leurs kWh : .....

.....

.....



# LES NOCTURNES DE THONON

DATE LIMITE DE DEPOT DES CANDIDATURES : 14 JUIN 2026 (délai de rigueur)

## EMPLACEMENT :

Sur le square Aristide Briand de Thonon-les-Bains avec un accès à l'électricité et à un parking gratuit.

→ *Chaque exposant recevra son plan d'implantation 1 semaine avant la date de l'événement.*

## TARIFICATION :

Tarif jour au ml : **4,80 €**

→ *Les placières interviendront le jour J pour effectuer l'encaissement.*

## INSCRIPTION :

**La Ville se réserve le droit de ne pas retenir votre candidature.**

À réception de votre dossier de candidature, et sous réserve de votre sélection, vous recevrez une confirmation dans un délai maximal de 2 semaines, à compter de la clôture de l'appel à candidatures prévue le 14 juin 2026.

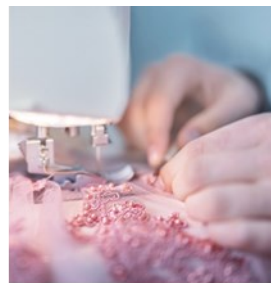
Enfin, pour toute absence injustifiée, la Ville se réserve le droit de ne pas reconduire votre présence aux autres dates choisies.

Lors de chaque NOCTURNE il est impérativement demandé d'arriver entre 15h et 16h sous contrainte de refus d'accès au centre-ville.

**Merci de joindre IMPERATIVEMENT à votre dossier les documents suivants :**

- Un extrait d'immatriculation (SIRENE, Kbis, répertoire des métiers...) daté de moins de 3 mois
- Une attestation d'assurance couvrant les responsabilités civiles professionnelles en vigueur au moment de la manifestation
- Copie de votre pièce d'identité
- Copie de votre carte de commerçant non sédentaire (facultatif)
- Des photos de votre étalage et des produits vendus

→ ***tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte***



# LES NOCTURNES DE THONON

DATE LIMITE DE DEPOT DES CANDIDATURES : 14 JUIN 2026 (délai de rigueur)

## MENTIONS D'INFORMATION RGPD :

La mairie de Thonon-les-Bains, Responsable de traitement, recueille vos données personnelles via ce dossier de candidature afin de procéder à votre inscription aux prochaines animations estivales.

Les données personnelles suivantes font l'objet de ce traitement :

Nom et prénom / Adresse postale / Courriel / Numéro de téléphone / Plaque d'immatriculation / Activité professionnelle / Pièce d'identité / Carte de commerçant non sédentaire

Vos données sont traitées par le personnel habilité du service attractivité et par la police municipale de la mairie de Thonon-les-Bains.

Vos données sont conservées pendant le temps nécessaire à la gestion et l'organisation de l'événement à compter de leur collecte.

Conformément au règlement (UE) 2016/679 et à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, toute personne concernée dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation du traitement et d'effacement de ses données.

Vous pouvez exercer vos droits en vous adressant au délégué à la protection des données de la mairie de Thonon-les-Bains par email à [rgpd-dpo@ville-thonon.fr](mailto:rgpd-dpo@ville-thonon.fr) ou par courrier à mairie de Thonon-les-Bains – 1 place de l'Hôtel de Ville – 74200 Thonon-les-Bains.

La demande devra être accompagnée de toute information permettant d'attester de votre identité.

Vous disposez enfin du droit d'introduire une réclamation auprès des services compétents de la CNIL à l'adresse suivante CNIL, 3 place de Fontenoy TSA 80715-75334 Paris CEDEX 07.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature :